

lu pour vous  
11 octobre 2008

ATTENDEZ-VOUS A APPRENDRE  
PAR FRÉDÉRIC PLOQUIN

## RG à Lyon. La note qui a mis le feu

Lorsqu'il s'est adressé, par courriel, au conseil régional du Rhône pour demander si son personnel comportait « des agents de confession autre que chrétienne », et si certains n'avaient pas « demandé des aménagements d'horaires ou de service pour pratiquer leur religion », Pierre B., fonctionnaire des RG bien noté, a probablement cru bien faire. L'enquête interne réclamée par la ministre de l'Intérieur pour tenter de calmer la colère des responsables musulmans de la région et les défenseurs de la laïcité a été pour le moins expéditive. Elle a conclu dès le 2 octobre, lendemain de la révélation des faits par le conseil régional, à une « initiative personnelle » du policier, aussitôt sanctionnée par un blâme et muté dans un service moins sensible. Fin du problème.

La pièce que nous versons aujourd'hui au dossier montre qu'il ne s'agissait pas d'une initiative isolée émanant d'un fonctionnaire qui verrait des barbus partout. Gilles Rouveure, directeur de cabinet de Xavier de Furst, préfet délégué pour la sécurité et la défense, s'est en effet fendu d'une note ayant précisément pour objet l'islam radical. Adressée au

directeur départemental de la sécurité publique, au colonel commandant le groupement de gendarmerie et au directeur du renseignement intérieur, elle est datée du 24 septembre 2008, soit deux jours avant le courriel qui mit le feu aux poudres.



« D'après ces derniers, poursuit-il, ces constatations se traduisent notamment dans certains commerces, écoles, surtout durant les repas pris en cantine, par le développement des produits halal... » Et le directeur de cabinet de mettre la pression sur tout son monde en vue d'obtenir, « pour la fin du mois », « analyse et réflexion sur l'évolution de ce prosélytisme religieux ».

Pierre B., le puni, a probablement fait montre de toute la maladresse dont étaient capables les RG à l'ancienne, mais dans un monde où le résultat est devenu la valeur première, d'autres s'y seraient laissé prendre ●

## Police. Les 16 € de la colère

Le « mini-Grenelle de la police », selon le mot de la ministre, Michèle Alliot-Marie, a provisoirement accouché d'une mini-rallonge de salaire : 16 € brut par mois et par fonctionnaire. Une misère. Aussitôt, l'intersyndicale montée pour ces négociations autour du pouvoir d'achat a volé en éclats, deux des principales organisations, l'Unsa-Police et le SGP-FO, refusant de signer ces propositions, la base en attendant plus. Quant à la fidélisation des policiers en Ile-de-France, l'idée serait d'engager les fonctionnaires pour un contrat minimal de huit ans, mais les caisses sont vides pour régler les fameuses mesures d'accompagnement, forcément financières. Du moins jusqu'en 2011, date à laquelle le nombre de policiers devrait baisser de... 8 000. De quoi donner envie aux troupes de laisser les chiffres de la délinquance filer de nouveau à la hausse ! ● F.P.

Dès le premier paragraphe, l'auteur rappelle la tenue d'une réunion, le 8 septembre, au cours de laquelle un certain nombre d'élus du département ont fait part « de leur inquiétude face à une montée

du communautarisme musulman ».

« D'après ces derniers, poursuit-il, ces constatations se traduisent notamment dans certains commerces, écoles, surtout durant les repas pris en cantine, par le développement des produits halal... »